



Commission Sportive Jeunes PV du 21 mai 2019

Membres présents : Yves BAZY - Pierre GUENO - Guy MANIVEL.

❖ Journée 6 avril 2019

Rencontre Trégor FC (11) / GJ Argoat Grâce (11) U14 poule A

Réserves techniques.

La commission après étude des pièces du dossier, et suite au rapport de l'arbitre de la rencontre homologue le résultat à savoir 1 à 1.

La commission transmet le dossier à la commission de discipline pour suite à donner.

❖ Journée 11 mai 2019

Rencontre Lannion Servel AS / Lézardrieux Pleubian ent U17 D2 poule A

Courriel de Lannion Servel AS du 13 mai 2019

La commission sportive jeunes du district certifie n'avoir jamais accordé de dérogation concernant le sous classement d'un joueur de l'équipe de l'Entente Lézardrieux Pleubian.

Cette demande n'a pas été formulée (cf article 48 et 49 page 18 des règlements de la LBF). La commission transmet le dossier à la commission de Discipline suite aux publications sur les réseaux sociaux.

❖ Journée 18 mai 2019

Rencontre Ploufragan St Hervé AS / Pontrieux Ent Du Trieux U17 D2 Poule B

Demande exceptionnelle de report de match

La commission, après étude des pièces du dossier et suite à la demande du club de Ploufragan St Hervé AS de reporter la rencontre Ploufragan St Hervé AS / Pontrieux ent du Trieux programmée le 18 mai 2019 dit cette demande recevable. Cette rencontre n'ayant aucune incidence sur le classement. La commission donne son accord. (art 3 page 44 des règlements LBF)

Le Président de Séance

Yves BAZY

Le Secrétaire de Séance

Guy MANIVEL

Rappel :

La présente décision de la commission départementale sportive jeunes est susceptible d'Appel devant la Commission Départemental d'Appel du District de Football des Côtes d'Armor dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, conformément aux dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et l'article 94 des règlements LBF.

District de Football des Côtes d'Armor

3 allée du Haut Champ – BP 8 – 22440 PLOUFRAGAN

Tel : 02.96.76.10.10 – Télécopie : 02.96.76.10.18.

secretariat@foot22.fff.fr